

# Flash Spécial Élections cantonales et régionales

## Juin 2021

Bonjour à toutes et à tous,

En cette veille d'élections cantonales et régionales, nous voulions partager avec vous l'action évoquée dans notre dernier bulletin d'information.

L'éolien industriel et ses gigantesques machines tournantes est devenu un véritable enjeu de territoire et notre département, jusque-là plutôt préservé, n'échappe pas à la règle tant les projets se sont multipliés au cours des dernières années. Il était donc nécessaire, comme l'ont fait d'autres régions et départements, d'interpeller les candidats qui nous représenteront et auront à prendre des décisions sur ce sujet pour que chacun d'entre nous s'exprime par un vote en connaissance de cause.

**Lettre ouverte aux candidats**  
**Vers un moratoire éolien en Corrèze**

publié rédactionnel

**Madame, Monsieur,**

Nous avons déclaré votre candidature comme conseiller départemental aux élections du 20 et 27 juin 2021. Depuis 2016, Agir pour le Plateau des Etangs associe les 1000 d'intérêt général, lutte pour protéger et préserver l'environnement, le cadre de vie, la biodiversité, le respect et le bien-être des habitants de notre département, notamment contre la multiplication croissante des projets de parcs éoliens industriels.

Ces dernières semaines, nous étions échauffés, que nous soit de 29 projets et 193 aérogénérateurs susceptibles d'être installés au sein de nos communes rurales.

Si tant que futur élu, vous aurez à connaître de ces projets, à vous pencher sur leur bien-fondé, à solliciter les électeurs qui partent, en Corrèze et sur de nombreux autres départements, souffrant de cet sur-environnement industriellement gâché par ces aérogénérateurs de plus de 100 m de hauteur, lourds, bruyants, et mortels pour l'aviature et le climat.

Le débat sur l'énergie éolienne est de ce fait de nouveau ouvert en puissance. C'est un débat essentiel, qui met en jeu notre quotidien, celui de nos enfants, et de la planète.

Il est réjouissant de constater, à une dialectique simple et claire, les divergences incontestables entre nucléaires, éoliennes, autres projets, protection des oiseaux, confort d'été.

Sur ces bases, les promoteurs usent et abusent de la crédibilité des médias, font monter des rumeurs aux proportions de parades, assemblées, assises que nous lui fait nous courons droit vers toutes sortes de catastrophes.

Mais la réalité est toute autre.

Si tous ces aérogénérateurs étaient construits, ce seraient 30 000 tonnes de matériaux composites, entrées dans le sol car non recyclables, 400 tonnes de terres rares, 200 000 tonnes de déchets et de béton dans le sol pour les fondations etc... Énergie éolienne de l'éolologie!

Nous vivons dans un département dans lequel l'habitat est éparpillé, et tous les projets éoliens sont de fait des milliers d'habitats qui se trouvent en proximité immédiate ou rapprochée d'une école, pour ne citer que la distance légale minimale entre une école et une habitation est de seulement 100 m !

Nous avons la chance de vivre dans un paysage préservé, à la biodiversité riche et encore sauvegardée, méritoire d'un pays...

meurs qui attirent chaque année de plus en plus de visiteurs, qui font de notre département à des zones ou moins jadis qui avaient disparu de la face de la terre. Nous devons, ensemble, préserver ce qui est une réelle chance et ce sont les citoyens, entre eux habitants et des touristes, porteurs de capital immobilier, porteurs de savoirs agricoles notamment.

En Corrèze, nous disposons d'un potentiel éolien énorme, basé sur la base carbone grâce à nos forêts et prairies plus d'énergie que notre consommation. Nos forêts sont actives de pargés à carbone, nos exploitations agricoles sont pour la plupart familiales, respectueuses et génératrices de bénéfices écologiques de notre département.

Pourquoi autant de projets éoliens industriels sur notre territoire ? Sur un département dans lequel l'eau et non le vent est source d'énergie ? Parce qu'il, comme ailleurs, le parti d'achat de l'énergie ainsi produite est largement engagé grâce à des fonds publics, combinés avec le peu de rendement de ces projets.

Ce n'est donc pas l'intérêt général qui est en jeu mais bien l'intérêt tout court des promoteurs, liés à des groupes financiers et effectifs étrangers et qui profitent de cet effet d'achat.

Les électeurs de Corrèze ont parmi les moins abondantes de France. Ils sont respectueux des institutions, ils savent ce qu'est la représentativité (comme la répartition) et veulent savoir à quel ils engagent leur vote.

Ils ont su et savent interdire leurs terres sur leurs engagements avec les promoteurs et ont largement soutenu les équipes municipales avant tout éconiquement à l'installation d'un parc éolien sur leur territoire.

Il en va de notre démocratie, que plus aucun candidat, quelle que soit l'assemblée, locale, régionale ou nationale, ne puisse être élu sans que les électeurs connaissent sa position sur les éoliennes.

Nous nous faisons le relais de ce travail légitime, car quelle que soit l'issue des débats nationaux sur la production d'énergie, les aérogénérateurs installés s'accroîtront pour plusieurs générations notre paysage, notre environnement et sans doute notre santé.

Pour prendre le temps de la réflexion pendant qu'il en est encore temps et que notre belle Corrèze est encore préservée, le raisonnable serait de proposer un moratoire sur l'éolien qui permettrait de réunir tous les acteurs du département autour d'un même consensus sur ce sujet : élus, associations, PNR, CEN, agriculteurs, forestiers, métiers du tourisme etc...

De notre côté, nous rendons public par voie de presse notre demande de moratoire que nous vous adressons ainsi et qu'à tous les candidats aux élections départementales mais aussi régionales.

Nous savons que, contrairement aux équipes éoliennes de l'encadrement des communes, du respect pour les populations concernées, vous exprimerez votre opinion et votre soutien à ce projet fédérateur de citoyens sur l'éolien en Corrèze.

Quelques mots dans une profession de foi, peuvent parfois suffire à convaincre les électeurs.

Cordialement, Madame, Monsieur, à l'expression de toute notre considération.

**La présidente d'Agir pour le Plateau des Etangs,**  
**Cathy Domercq**



Association Agir pour le Plateau des Etangs  
B. Couderc 6300 - 19300 Clagnac  
https://www.agir-pour-le-plateau.fr/  
agirpourleplateaudesetangs@orange.fr

Un courrier a donc été adressé à tous les partis représentés pour qu'ils diffusent à leurs candidats le texte d'une « **lettre ouverte** » leur demandant de prendre position sur l'approbation d'un **moratoire éolien en Corrèze**, seul moyen de stopper le développement actuel des projets et de prendre le temps d'une véritable réflexion commune.

Vous trouverez ci-après le texte de cette lettre, reçue par les candidats entre le 20 et le 28 mai et, s'agissant d'une *lettre ouverte*, publiée dans l'hebdomadaire **La Vie Corrèzienne du 11 juin**.

*La Vie Corrèzienne du 11 juin.*

## Voici les réponses que nous avons reçues à ce jour, 18 juin :

### Elections départementales

**Corrèze demain** : par mail en date du 2 juin, après avoir rappelé que « nous refusons catégoriquement l'installation d'éoliennes de très grande hauteur pour compenser ce faible potentiel (de vent) et aller capter les vents d'altitude », le groupe conclut que « pour assurer une large concertation sur le sujet et nourrir la réflexion, nous sommes favorables à un moratoire sur l'éolien terrestre qui permettrait de réunir tous les acteurs du département autour de ce sujet : élus, associations, PNR, CEN, agriculteurs, forestiers, métiers du tourisme etc... »

Sur le terrain, les positions des candidats Corrèze demain ne sont pas aussi transparentes, notamment lorsqu'un projet éolien existe dans leurs cantons. C'est le cas en Xaintrie avec le projet du Deyroux (canton d'Argentat), ou dans le canton d'Ussel-Eygurande avec les projets de Feyt/Laroche près Feyt et d'Aix/Lamazière-Haute.

**Corrèze à gauche** : pas de réponse formalisée par le groupe mais des réponses de candidats favorables au moratoire comme dans le canton d'Argentat ou le canton du Plateau de Millevalches (concerné par de nombreux projets éoliens : Péret Bel Air/Davignac, Bugeat/Bonnefond/Pérols sur Vézère/Gourdon Murat, Viam). A noter,

malgré les sollicitations de nos amis « d'Agir pour le pays d'Eygurande », l'absence de réponse des candidats du canton d'Ussel-Eygurande.

**Corrèze en commun (PCF et divers gauche)** : Le PCF présent également dans certains cantons sur des listes Corrèze à gauche, a répondu favorablement : « *Sur la base de ces exigences, le parti communiste français et ses candidats à l'élection départementale de la Corrèze et à l'élection de la région Nouvelle Aquitaine, **souscrivent pleinement à l'exigence d'un moratoire** sur les projets éoliens et photovoltaïques sur notre département.* »

**Rassemblement national** : réponse orale **favorable au moratoire** des responsables départementaux.

## Elections régionales

**Le mouvement de la ruralité, résistons avec Jean Lassalle** : réponse argumentée de la tête de liste en Corrèze qui rappelle que le thème de l'éolien industriel figure au point 11 de leur programme régional : « *nous stopperons les projets éoliens. Notre région est déjà excédentaire en électricité décarbonée, nous n'avons pas besoin d'éoliennes* » pour conclure : « *C'est pourquoi, je réponds tout naturellement de manière favorable à votre interpellation s'agissant de l'adoption d'un moratoire sur l'éolien terrestre* ».

## Lettre ouverte aux candidats aux élections cantonales et régionales

Madame, Monsieur,

Vous avez déclaré votre candidature comme conseiller départemental aux élections des 20 et 27 juin 2021.

Depuis 2014, **Agir pour le Plateau des Étangs**, association loi 1901 d'intérêt général, lutte pour protéger et préserver l'environnement, le cadre de vie, la biodiversité, le respect et le bien-être des habitants de notre département, notamment contre la **multiplication croissante des projets de parcs éoliens industriels**.

On dénombre aujourd'hui, sans être exhaustifs, pas moins de **29 projets et 193 aérogénérateurs** susceptibles d'être installés au sein de nos communes rurales.

En tant que futur élu, vous aurez à connaître de ces projets, à vous prononcer sur leur bien fondé, à soutenir les électeurs qui partout, en Corrèze et sur de nombreux autres départements, refusent de voir leur environnement irrémédiablement gâché par ces aérogénérateurs de plus de 180 m de hauteur, bruyants, lumineux, et mortels pour l'avifaune et l'ensemble de la biodiversité.

Le débat sur l'énergie d'aujourd'hui et celle de demain monte en puissance. C'est un débat essentiel, qui met en jeu notre quotidien, celui de nos enfants, celui de la planète. Il est réduit dans le contexte actuel, à une dialectique simpliste : EnR (Energies Renouvelables) contre nucléaire, déclinisme contre progrès, protection des oiseaux contre confort de vie...

Sur ces bases, les promoteurs usent et abusent de la crédulité des maires, font miroiter des revenus aux propriétaires de parcelles inexploitées, assurent que sans les EnR nous courrons droit vers toutes sortes de catastrophes.

Mais la réalité est toute autre.

Si tous ces aérogénérateurs étaient construits, ce seraient 18 000 tonnes de matériaux composites enfouies dans le sol car non recyclables, 400 tonnes de terres rares, 300 000 tonnes de ferrailles et de béton dans le sol pour les fondations etc... Singulière vision de l'écologie !

Nous vivons dans un département dans lequel l'habitat est dispersé, si tous les projets aboutissaient ce sont des milliers d'habitants qui se trouveraient en proximité immédiate ou rapprochée d'une éolienne. (pour rappel : la distance légale minimale entre une éolienne et une habitation est de seulement 500m !).

Nous avons la chance de vivre dans un paysage préservé, à la biodiversité riche et encore sauvegardée, entourés d'un patrimoine qui attirent chaque année de plus en plus de visiteurs, qui font choisir notre département à des jeunes ou moins jeunes qui veulent retrouver le lien avec la nature. Nous devons, ensemble, préserver ce qui est une réelle chance et refuser les risques : fuite des habitants et des touristes, perte de capital immobilier, perte de surfaces agricoles notamment.

En Corrèze, nous disposons déjà d'une production d'énergie bas carbone grâce à nos barrages et produisons plus d'énergie que notre consommation. Nos forêts sont autant de pièges à carbone, nos exploitations agricoles sont pour la plupart familiales, respectueuses, et garantissent les équilibres écologiques de notre département.

Pourquoi autant de projets éoliens industriels sur notre territoire ? Sur un département dans lequel l'eau et non le vent est source motrice ? Parce qu'ici, comme ailleurs, le prix d'achat de l'énergie ainsi produite est largement majoré grâce à des fonds publics, comblant ainsi le peu de rendement de ces pylônes.

Ce n'est donc pas l'intérêt général qui est en jeu mais bien l'intérêt tout court des promoteurs, liés à des groupes financiers pour la grande majorité étrangers et qui profitent de cet effet d'aubaine.

Les électeurs de Corrèze sont parmi les moins abstentionnistes de France. S'ils sont respectueux des institutions, ils savent ce qu'est la représentativité (comme la résistance) et veulent aussi savoir à quoi les engagent leurs votes.

Ils ont su et savent interpellier leurs maires sur leurs engagements avec les promoteurs et ont largement « sorti » les équipes municipales ayant voté favorablement à l'installation d'un parc éolien sur leur territoire.

Il en va de notre démocratie, que plus aucun candidat, quelle que soit l'assemblée, locale, régionale ou nationale, ne puisse être désigné sans que les électeurs connaissent sa position sur les éoliennes.

Nous nous faisons le relais de ce souhait légitime, car quelle que soit l'issue des débats nationaux sur la production d'énergie, les aérogénérateurs installés saccageront pour plusieurs générations notre paysage, notre environnement et sans doute notre santé.

**Pour prendre le temps de la réflexion pendant qu'il en est encore temps et que notre belle Corrèze est encore préservée, le plus raisonnable serait de promouvoir un moratoire sur l'éolien** qui permettrait de réunir tous les acteurs du département autour d'un même consensus sur ce sujet : élus, associations, PNR, CEN, agriculteurs, forestiers, métiers du tourisme etc...

**De notre côté, nous rendrons public par voie de presse cette demande de moratoire que nous vous adressons ainsi qu'à tous les candidats aux élections départementales mais aussi régionales.**

Nous savons que, conscient des risques, de la gabegie financière, de l'encombrement des tribunaux, du mépris pour les populations concernées, vous exprimerez votre opinion et votre soutien à ce **projet fédérateur de moratoire sur l'éolien en Corrèze**. Quelques mots dans une profession de foi, peuvent parfois suffire à convaincre les électeurs.

Croyez, Madame, Monsieur, à l'expression de toute notre considération,

La présidente d'Agir pour le Plateau des Étangs, Cathy Donnedevie

## Dons et adhésions

***Plus nous serons nombreux à défendre et faire connaître nos arguments pour préserver un environnement menacé par la multiplication injustifiée des parcs éoliens industriels, plus nous serons écoutés et peut être entendus.***

**Si, comme nous, en Corrèze, vous souhaitez protéger son patrimoine, ses paysages, ses terres agricoles, sa biodiversité, ses forêts, ses sites remarquables, alors adhérez et rejoignez-nous !**

**Vous pouvez aussi soutenir Agir pour le Plateau des Étangs en faisant un don qui nous permettra de faire face, comme actuellement, aux frais occasionnés par les recours devant les tribunaux, les recours gracieux devant le Tribunal Administratif ayant été remplacés en 2018 par un jugement en première et dernière instance devant la Cour Administrative d'Appel (CAA) ce qui contraint à être représentés par un avocat.**

***Adhésions et dons sécurisés sont possibles en ligne, à partir du site internet de l'association : <https://www.eolien-en-correze.fr/>***

***A tous, bien cordialement,***



***Les membres du bureau de l'association,***

***Agir pour le Plateau des Étangs – 6, Coudert Bas - 19320 Clergoux - Association loi de 1901 d'intérêt général***

***<https://www.eolien-en-correze.fr/> - [agirpourleplateaudesetangs@orange.fr](mailto:agirpourleplateaudesetangs@orange.fr) - 06 84 62 72 51***